

Un cadre pour une nouvelle politique nationale du littoral

basée sur une approche de gestion intégrée des zones côtières (GIZC)

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

1/29

Sommaire

- Les enjeux
- Les acteurs
- Les politiques à l'œuvre sur le littoral
- Comment gérer cette complexité
 - limitations des solutions classiques
- La Gestion Intégrée des Zones Côtières
 - Principes de la GIZC
 - Mise en œuvre proposée

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

2/29

Les enjeux

- *De très nombreux enjeux s'expriment sur le littoral, et ils dépassent largement le cadre local*
- Enjeux environnementaux
- Enjeux économiques
- Enjeux d'aménagement du territoire
- Enjeux sociétaux et culturels

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

3/29

Les acteurs

- De très nombreux acteurs sont impliqués dans la gestion du littoral
 - État
 - Administrations centrales et déconcentrées, services
 - Collectivités
 - Région, département, communes, intercommunalités
 - Établissements publics
 - de l'État, ou des collectivités
 - Acteurs socio-économiques
 - Associations et citoyens

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

4/29

Les politiques

- Les effets d'une multitude de politiques s'empilent sur le littoral..*
- Engagements internationaux
 - Conventions : biodiversité, pollution, développement durable...
 - Politiques communautaires
 - Transport, environnement, pêche, agriculture, AdT, GIZC...
 - Politiques nationales
 - Sectorielles, infrastructures...
 - Politiques régionales
 - Aménagement du territoire, développement
 - Politiques locales

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

5/29

Une situation complexe...

- Tous les acteurs et tous les enjeux sont légitimes
- La hiérarchie des politiques ne peut être respectée jusqu'à l'échelle locale
 - Comment arbitrer les conflits (développement/protection) ?
- Toutes les activités sont interdépendantes
 - par leurs impacts, ou parce qu'elles font appel aux mêmes ressources
 - les dépendances sont complexes

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

6/29

Limites des solutions classiques

- **L'approche traditionnelle est sectorielle**
 - instruments peu cohérents, "maquis" juridique
 - difficultés à maîtriser les impacts croisés et cumulés
- **Approche spatiale des équilibres**
 - "schémas" : inapplicables en mer, ou lorsque l'espace est trop rare
- **Généralement, un des acteurs domine**
 - Souvent l'État...
- **Les instruments sont peu évolutifs**
 - alors que les évolutions naturelles ou anthropiques des équilibres sont très rapides sur le littoral, et les **situations très variables** sur les côtes

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

7/29

L'intégration : une nécessité

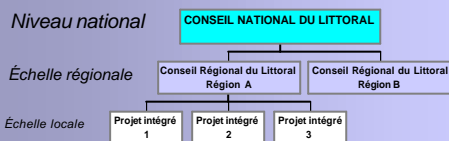
- **Intégration sectorielle**
 - Les « filières » ne doivent plus être traitées de manière indépendante
- **Intégration géographique**
 - Le littoral joue un rôle à toutes les échelles
 - Intégration terre-mer
- **Intégration « verticale »**
 - ... de toutes les politiques pertinentes aux niveaux international, national, régional et local
- **Intégration des niveaux de gouvernance**
 - ... pour que tous les acteurs puissent participer à la gestion

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

8/29

Structures associées



19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

9/29

Le Conseil National du Littoral

- **Structure permanente**
- **Chargé d'établir les priorités et les orientations de la politique nationale du littoral**
 - et de donner un avis sur les politiques sectorielles concernées
- **Représentants ?**
 - État (Administrations centrales, Parlement)
 - Présidents de Région
 - Représentants pêche, tourisme, transport, etc.
 - Associations
- **Responsable de l'évaluation**

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

10/29

Les conseils régionaux du littoral

- **Responsables de la cohérence territoriale**
 - notamment de la cohérence entre littoral et hinterland
- **Pourraient établir un plan stratégique du littoral**
 - Instrument de cette cohérence
- **Associeraient**
 - État (Préf. de région, PREMAR)
 - Conseil régional, conseils généraux
 - Principaux acteurs économiques et sociaux
 - Associations représentatives à l'échelle régionale
 - Établissements publics

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

11/29

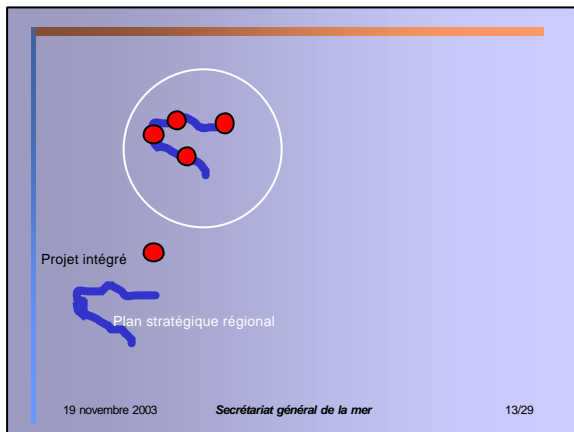
Projets intégrés : base de la GIZC

- **Concernent un territoire (terre + mer), tous les enjeux associés, et tous les acteurs**
 - c'est le véritable niveau de gestion du littoral
- **Structures ad hoc de concertation sur les objectifs et la gestion**
 - Pas d'association nécessaire à un instrument sectoriel
 - Peuvent s'initier sur la base de toute structure participative
 - mais devraient évoluer vers des structures pérennes
 - Pourquoi pas à terme un instrument « générique »
 - EP de type syndicat mixte ?
 - Pourraient se voir déléguer tout ou partie de leurs compétences par les acteurs

19 novembre 2003

Secrétariat général de la mer

12/29



- ### Autres moyens nécessaires
- **Informations de base**
 - *information géographique et référentiels*
 - **Observatoires : suivi, information**
 - *sans information partagée, pas de concertation...*
 - **Formation et expertise**
 - **Recherche**
 - *compréhension des processus et des écosystèmes*
 - *écologie, économie...*
 - **Et surtout, ressources financières**
 - *des ressources permanentes sont indispensables*
- 19 novembre 2003 Secrétariat général de la mer 14/29

- ### Bilan
- **Peu de structures**
 - **Un cadre essentiellement contractuel**
 - *compatible avec l'essentiel du dispositif réglementaire actuel*
 - **« Territorialisation » plus que décentralisation**
 - **Une démarche progressive, qui peut être initiée par la base**
 - **Compatible avec une approche expérimentale sur la base de *projets pilotes***
- 19 novembre 2003 Secrétariat général de la mer 15/29